



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION  
D'ORGANISATION DES  
COMPETITIONS  
Du 13 Juillet 2022  
CR N° 1**

**Présent (es) :** Mesdames CORMERAIS Martine, HACENE Marie  
Messieurs BOTTONI Pierre, GILBERT Cédric, BOULLE Thomas

**Par visio :** Madame VANEY Nolwenn

**Excusé(es) :** Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid, BOUAZIZ Farid

### COURRIERS AUX CLUBS

La convention entre le CSA Kremlin Bicêtre HB et HBC Arcueil en catégorie -18 Féminines pour la saison 2022-2023, sous le nom de Val de Bièvre HB Féminin est validée par le CDHB 94.

Les inscriptions aux Championnats Départementaux ainsi que les clubs souhaitant jouer dans les Championnats Régionaux -18 F&M et -15 F&M sont closes depuis le 11 juillet. Ci-dessous l'organisation pour le 1<sup>er</sup> match lors du week-end du 10-11 septembre 2022 pour les catégories -15 Féminines, -15 et -18 Masculines et le week-end du 17-18 septembre 2022 pour la catégorie -18 Féminines.

Les premières divisions +16 ans M&F sont jointes à ce PV afin que les clubs puissent organiser la réception de la 1<sup>ère</sup> journée lors du week-end du 17-18 septembre 2022. Les autres divisions vous seront envoyées durant la semaine prochaine.

Les équipes +16 ans non inscrites pourront rejoindre la division la plus basse de la catégorie concernée si l'inscription intervient avant le mardi 6 septembre 2022.

Tous les membres de la COC se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances estivales.

### DELAYAGES DEPARTEMENTAUX MASCULINS

#### **MOINS DE 18 ANS (2005-2006-2007)**

6 équipes qualifiées pour les barrages régionaux classées de 1 à 6, merci de conclure vos matchs du 10 septembre 2022 avant le 30 Août 2022 et de prévoir de recevoir le 11 septembre 2022.

**Règlement des matchs :** 2 x 30 minutes, si égalité à la fin du temps réglementaire, une série de 5 tirs à 7 mètres par équipe ; si l'égalité persiste, un tir à 7 mètres par équipe jusqu'au départage de celles-ci (mort subite), aucun sur classement autorisée.

#### **Samedi 10 septembre 2022 :**

- Match 1 : CA L'Hay-les-Roses HB vs US Ivry HB
- Match 2 : Stella St-Maur HB vs AS St-Mandé HB
- Match 3 : Joinville HBA vs US Créteil HB
- Match 4 : CSA Kremlin Bicêtre HB vs ES Villiers HB

### Dimanche 11 septembre 2022 :

Match V1/4 : Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 4  
Match V2/3 : Vainqueur Match 2 vs Vainqueur Match 3  
Match P1/4 : Perdant Match 4 vs Perdant Match 1  
Match P2/3 : Perdant Match 2 vs Perdant Match 3

### Week-end du 17-18 septembre 2022 :

Vainqueur Match V2/3 vs Vainqueur Match V1/4 pour les places 1 et 2  
Perdant Match V1/4 vs Perdant Match V2/3 pour les places 3 et 4  
Vainqueur Match P2/3 vs Vainqueur Match P1/4 pour les places 5 et 6  
Perdant Match P2/3 vs Perdant Match P1/4 **SI BESOIN**

## **MOINS DE 15 ANS (2008-2009-2010)**

6 équipes qualifiées pour les barrages régionaux classées de 1 à 6, merci de conclure vos matchs du 10 et 11 septembre 2022 avant le 30 Août 2022.

**Règlement des matchs :** 2 x 25 minutes, si égalité à la fin du temps réglementaire, une série de 5 tirs à 7 mètres par équipe ; si l'égalité persiste, un tir à 7 mètres par équipe jusqu'au départage de celles-ci (mort subite), aucun sur classement autorisée.

### Samedi 10 septembre 2022 :

Match de qualification

Q1 : Joinville HBA vs CSA Kremlin Bicêtre HB  
Q2 : ELAN Chevilly Larue HB vs CA L'Hay-les-Roses

### Dimanche 11 septembre 2022 :

Match 1 : ES Villiers HB vs US Ivry HB  
Match 2 : Stella St-Maur HB vs Q2  
Match 3 : US Créteil HB vs Q1  
Match 4 : ASA Maisons Alfort vs St-Mandé HB

### Samedi 17 septembre 2022 :

Match V1/4 : Vainqueur Match 4 vs Vainqueur Match 1  
Match V2/3 : Vainqueur Match 2 vs Vainqueur Match 3  
Match P1/4 : Perdant Match 1 vs Perdant Match 4  
Match P2/3 : Perdant Match 3 vs Perdant Match 2

### Dimanche 18 septembre 2022 :

Vainqueur Match V2/3 vs Vainqueur Match V1/4 pour les places 1 et 2  
Perdant Match V2/3 vs Perdant Match V1/4 pour les places 3 et 4  
Vainqueur Match P1/4 vs Vainqueur Match P2/3 pour les places 5 et 6  
Perdant Match P2/3 vs Perdant Match P1/4 **SI BESOIN**

## **DELAYAGES DEPARTEMENTAUX FEMININS**

## **MOINS DE 18 ANS (2005-2006-2007)**

4 équipes qualifiées pour les barrages régionaux classées de 1 à 4, merci de conclure les tournois avant le 6 Septembre 2022.

### Week-end du 17-18 septembre 2022 :

**Règlement du Tournoi à 2 équipes :** 2 x 30 minutes, si égalité à la fin du temps réglementaire, une série de 5 tirs à 7 mètres par équipe ; si l'égalité persiste, un tir à 7 mètres par équipe jusqu'au départage de celles-ci (mort subite), aucun sur classement autorisée.

**Règlement du Tournoi à 3 équipes :** Qualification pour les ½ finales croisées, 2 x 15 minutes, Pause de 5 minutes, exclusion 2 minutes, 1 temps mort par période, en cas d'égalité respect des

règlements généraux, aucun sur classement autorisé, ordre des matches 1 vs 2, 2 vs 3, 3 vs 1 (la première citée reçoit, s'il ne peut, pas, ce sera le second, puis le troisième)

Poule A : 1) US Ivry HB, 2) Stella St Maur HB

Poule B : 1) Val de Bièvre HB Féminin, 2) CA Boissy HB, 3) US Alfortville HB

**Règlement des matchs** : 2 x 30 minutes, si égalité à la fin du temps réglementaire, une série de 5 tirs à 7 mètres par équipe ; si l'égalité persiste, un tir à 7 mètres par équipe jusqu'au départage de celles-ci (mort subite), aucun sur classement autorisée.

Samedi 24 septembre 2022 :

Match 1 : 1<sup>er</sup> poule B vs 2<sup>ème</sup> poule A

Match 2 : 2<sup>ème</sup> poule B vs 1<sup>er</sup> poule A

Dimanche 25 septembre 2022 :

Vainqueur Match 2 vs Vainqueur Match 1 pour les places 1 et 2

Perdant Match 1 vs Perdant Match 2 pour les places 3 et 4

### **MOINS DE 15 ANS (2008-2009-2010)**

5 équipes qualifiées pour les barrages régionaux classées de 1 à 5, merci de conclure vos matchs avant le 30 Août 2022.

Week-end du 10-11 septembre 2022 :

**Règlement Tournoi à 3 équipes** : Classer les équipes de la place 1 à 3 pour la suite du délayage, 2 x 15 minutes, Pause de 5 minutes, exclusion 2 minutes, 1 temps mort par période, en cas d'égalité respect des règlements généraux, aucun sur classement autorisé, ordre des matches 1 vs 2, 2 vs 3, 3 vs 1 (la première citée reçoit, s'il ne peut, pas, ce sera le second, puis le troisième).

Poule A : 1) HBC Arcueillais, 2) CSA Kremlin Bicêtre HB, 3) Stella-St-Maur HB

Poule B : 1) ES Vitry HB, 2) ES Villiers HB, 3) US Alfortville HB

**Règlement des matchs** : 2 x 25 minutes, si égalité à la fin du temps réglementaire, une série de 5 tirs à 7 mètres par équipe ; si l'égalité persiste, un tir à 7 mètres par équipe jusqu'au départage de celles-ci (mort subite), aucun sur classement autorisée.

Samedi 17 septembre 2022 :

Match 1 : 1<sup>er</sup> Poule A vs 2<sup>ème</sup> Poule B

Match 2 : 1<sup>er</sup> Poule B vs 2<sup>ème</sup> Poule A

Match 3 : 3<sup>ème</sup> Poule A vs 3<sup>ème</sup> Poule B pour les places 5 et 6

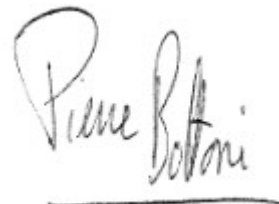
Dimanche 18 septembre 2022 :

Vainqueur Match 2 vs Vainqueur Match 1 pour les places 1 et 2

Perdant Match 1 vs Perdant Match 2 pour les places 3 et 4

**Le Président de la COC du CDHB 94**

**Pierre BOTTONI**



Les membres de la COC du CDHB 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

**Voie de recours** : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.